



Compte-rendu de la Commission Recherche du 19 novembre 2012

Etaient présents :

Flavie Ferchaud – Chargée de mission – IAUR
Gilbert Gaultier – Directeur – IAUR
Catherine Guy – Présidente – IAUR
Rozenn Le Bouar – Chargée d'études, secrétaire générale – IAUR
Estel Rubeillon – Chargée de mission – IAUR
Emmanuelle Hellier – Maître de conférences – Université Rennes 2
Hélène Bailleul – Maître de conférences – Université Rennes 2
Bruno Caccia – Directeur général – Habitat 35
Hélène Vallée – Déléguée – Ordre des architectes de Bretagne
Philippe Tourtelier – Ancien élu
Adinel Gavrus – Enseignant chercheur – INSA Rennes
Christian Le Bart – Enseignant chercheur – IEP Rennes
André Sauvage – Chercheur associé – IAUR
Yvon Le Caro – Maître de conférences – Université Rennes 2
Raymonde Séchet – Vice-présidente à la recherche – Université Rennes 2

Excusés :

Christophe Moreau – Directeur – Jeudevi
Christophe Jameu – Etudiant – INSA Rennes
Pascal Dupont – Maître de conférences – INSA Rennes
Claude Martin – Directeur – IEP Rennes

Synthèse des discussions

1/ Les journées de l'APERAU

L'IAUR fait partie du réseau APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme¹) qui organise chaque année un grand colloque.

L'APERAU a sollicité l'IAUR pour organiser le colloque de l'année 2015, pour la première fois à Rennes. Une première rencontre préparatoire aura lieu en janvier 2013.

Le futur Palais des congrès de Rennes pourrait peut-être accueillir ce type d'évènement, même hors mur.

2/ La Revue internationale d'Urbanisme²

L'IAUR et les autres instituts d'urbanisme français contribuent à cette nouvelle revue - dont le 1^{er} numéro paraîtra début 2013 – par un financement annuel, l'apport d'articles et sa promotion auprès de ses partenaires.

Un numéro thématique (avec varies) par trimestre. Il est probable que le 2^{ème} numéro traite de la question de la formation.

Le premier objectif est d'avoir une revue d'aménagement et d'urbanisme de qualité et en langue française. La publication étant internationale, quelques articles pourront être rédigés en anglais. Rappel que les publications anglophones sont déjà très nombreuses, c'est donc la francophonie qui est ici privilégiée.

En relation avec la vocation fédératrice de l'IAUR, il serait pertinent que cette revue trouve un compromis entre la reconnaissance scientifique et l'ouverture aux professionnels du secteur privé et public. Il est d'ailleurs rappelé que les revues qui fonctionnent le mieux sont celles qui sont ouvertes au plus grand nombre.

3/ Thématiques de recherche traitées par l'IAUR

Il est rappelé que le fonctionnement de l'IAUR est basé sur le volontariat.

Les thématiques de recherche peuvent être propres à l'IAUR et inter établissements ; une thématique commune propre au bassin rennais, qui n'engage pas de restriction d'échéance, est envisageable.

Cette proposition thématique doit en appeler d'autres, rassembler, être surplombante. Par exemple, l'aménagement est une discipline connexe de l'urbanisme : quid des emboîtements et des territoires ?

➤ L'exemple de l'énergie comme porte d'entrée partenariale et thématique est discuté :

Beaucoup de questions se posent sur les usages sociaux (tri sélectif...), comment l'architecture peut-elle contribuer à favoriser ces nouveaux gestes...

Technique et appropriation par les habitants, notamment quand ils n'ont pas le mode d'emploi. Pourquoi ne pas placer les habitants en amont du projet ? des comportements très fins peuvent échapper au génie technique...

La problématique technique va en outre s'accroître avec la RT 2012.

L'IAUR n'est pas partie prenante mais doit pouvoir conseiller des communes, par exemple pour les orienter vers la structure adéquate en fonction de leurs besoins, vers les ateliers étudiants, etc.

En outre, l'IAUR rassemble des partenaires qui reçoivent des subventions en lien avec ce thème : une ressource économique possible, la possibilité de positionner l'université aux côtés des techniciens pour répondre aux appels d'offre réguliers. L'IAUR pourrait être le « pot commun » des financements université/privé/public en tenant le rôle de *réceptacle*, de *redistributeur* des demandes, et d'*initiateur* de travaux collectifs, partenariaux.

1 www.aperau.org

2 www.riurba.org

4/ Mission de fédérer et de valoriser les travaux des partenaires

Concernant la **valorisation** des travaux des étudiants, en matière d'expertise et de recherche, pourquoi ne pas inviter les partenaires de l'IAUR à assister aux restitutions de travaux et aux soutenances de thèse que les laboratoires jugeront pertinents.

- *Un calendrier de restitution des ateliers sera mis en ligne.*

L'IAUR a organisé en octobre un Workshop³ autour du projet du Blosne réunissant une trentaine de jeunes, étudiants ou jeunes diplômés d'architecture, de sociologie, INSA... Deux jurys ont été constitués : habitants du Blosne et professionnels. Cette organisation n'a pas permis la participation des chercheurs à cet événement qui, pourtant, est jugé comme un bon lien entre les partenaires de l'IAUR et la formation sur le terrain. A considérer pour une initiative ultérieure.

- *L'IAUR peut faire de cette expérience une marque de fabrique et le transposer sur d'autres territoires.*

Ce type d'informations pourrait être centralisé sur le site internet de l'IAUR.

Autre apport de la création d'un centre de ressources IAUR : trouver un interlocuteur qui connaisse l'ensemble des revues et **publications** pour conseiller toute personne souhaitant être publiée (professionnels mais également soutien aux directeurs de thèses pour leurs doctorants).

Dans le même ordre de pensée, l'IAUR pourrait également devenir la ressource privilégiée pour une revue qui cherche des articles, lui évitant ainsi de contacter tous les laboratoires.

- *L'IAUR : une tête de pont qui centralise, redistribue tout en valorisant les travaux de ses partenaires.*

Une autre mission de l'IAUR : croiser les travaux des chercheurs et des professionnels : des **articles co-signés** peuvent être une manière de formaliser et d'afficher ce croisement, ce dialogue entre professionnels du secteur privé/public et chercheurs.

Par ailleurs, prenant l'exemple du projet Fougères « EcoHab » et de ses difficultés à faire le lien avec Rennes 2, l'IAUR devrait pouvoir se positionner pour faciliter de tel partenariat privé/public, le relais scientifique en raison de son caractère inter-établissements.

- *Une lettre d'information, dans l'idéal mensuelle, permettra d'informer des nouveaux documents disponibles sur le site internet de l'IAUR, de format léger pour ne pas encombrer les mails des partenaires : principalement des liens, des dates et événements de l'IAUR.*

5/ Organisation de séminaires

L'IAUR doit faire en sorte que son séminaire soit facilement identifié (réception par mail) et reconnu de par sa qualité, sa constance d'organisation et son ouverture.

Ce séminaire doit être reconnu comme le lieu d'expression des membres de l'IAUR.

Il pourrait également être un retour « évaluatif » sur l'actualité locale : il est ressenti aujourd'hui un certain manque d'un lieu et d'un temps où convergeraient les différents regards sur des événements rennais (ex : VivaCité)

La MSHB (Maison des sciences de l'homme en Bretagne), notamment son pôle Gouvernance, est intéressée pour participer à l'organisation de telles rencontres, en particulier la journée APERAU. Elle peut être un relais pour l'IAUR, pourquoi ne pas envisager une double labellisation ?

³ <http://blosne.rennes-blog.org/workshop-2012/>

André Sauvage propose l'organisation d'un **premier séminaire en février 2013** sur le thème « Urbanisme coopératif et nouvelles cultures techniques » qui s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours pour le PIRVE (Plan interministériel de recherche sur la ville et l'environnement), en partenariat avec l'ESA (Ecole spéciale d'architecture, Paris). Il réunirait 5 types d'acteurs :

- Chercheurs sur les questions du rapport aux technologies nouvelles et de l'aménagement de l'espace (Berthoz et Dominique Boullier)
- Des professionnels de l'outil (François Gruson-Archivideo, Mme Gibon-SIG Ville de Rennes, Alain Renk)
- Chercheur sur les systèmes naturels (Philippe Clergeau)
- Elus en tant que promoteurs de technologies nouvelles (Frédéric Bourcier)

Selon le nombre de participants, la MSHB de Rennes peut accueillir ce séminaire à Rennes.

Comment l'IAUR peut-il associer à ce séminaire les chercheurs de Rennes 2, les doctorants ?